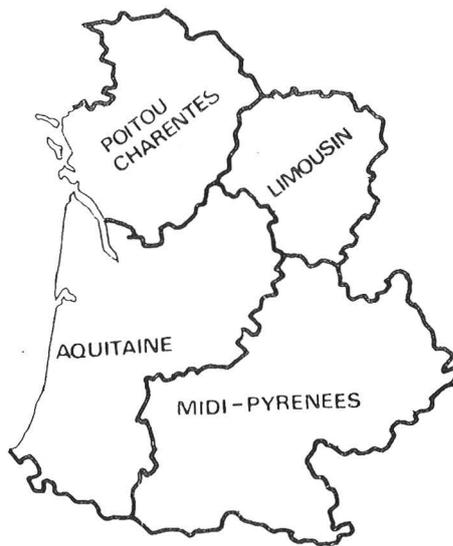


AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18-19-20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant notre ère</i>	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PI}
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Jean-Louis BRUNAUX

LE SACRIFIÉ, LE DÉFUNT ET L'ANCÊTRE

POUR UNE ÉPISTÉMOLOGIE DES FAITS CULTUELS À L'ÂGE DU FER

Il y a quelque ambition à vouloir ne serait-ce que poser les bases d'une épistémologie de l'étude du culte, même limitée au seul Âge du Fer. La recherche en ce domaine est encore balbutiante, voire naissante. Et c'est justement, peut-être, l'état précaire de nos connaissances, confronté à des découvertes « culturelles » de plus en plus nombreuses qui impose des essais de clarification ou de mise à jour du débat. Notre réflexion aujourd'hui, comme l'évoque un peu anecdotiquement le titre, tourne autour du problème des restes humains. Ces derniers en effet par leur présence paradoxale soulèvent toute une série de questions fondamentales pour l'étude des faits archéologiques culturels auxquelles nous ne chercherons pas à donner réponse. Nous tenterons seulement de cerner quelques problèmes, de les isoler en leur rattachant des trouvailles provenant de toute l'Europe celtique.

UN NOUVEAU CHAMP D'ÉTUDE

1. Ces dernières années, les découvertes d'ossements humains dans un état ou dans un contexte particuliers (hors sépulture, sans connexion anatomique, mêlés parfois à des offrandes, portant parfois les traces d'une découpe, de coups ou d'une altération de leur surface) ont peu à peu constitué un ensemble de faits archéologiques, doué d'une certaine cohérence par leurs caractéristiques (notamment la présence autour des os d'un riche matériel parmi lequel beaucoup d'armes) et leur position chronologique (toutes appartiennent à La Tène moyenne ou à La Tène finale). Nous pouvons citer quelques-unes de ces découvertes : Gournay-sur-Aronde¹, Ribemont-sur-Ancre², Mirebeau-sur-Bèze³, Cornaux⁴, qui s'ajoutent à d'autres moins récentes (le trou de l'Ambre à Éprave⁵, le creux Beurnichot à Chenoves⁶ et surtout à des sites célèbres, découverts plus anciennement (La Tène⁷, Port⁸, Tiefenau⁹, Moeuves¹⁰).

Ces trouvailles — dont nous sommes loin d'avoir épuisé la liste — constituent la matière d'un nouveau

Jean-Louis BRUNAUX, attaché de recherches au C.N.R.S., 1, rue Lombardy, 60350 BITRY.

1. J.-L. BRUNAUX, P. MENIEL et F. POPLIN, *Gournay I*, supt. *R.A.P.*, 1985.
2. J.-L. CADOUX, L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3, 1982, p. 12-13, 3 fig.
3. J.-L. BRUNAUX, R. GOGUEY, J.-P. GUILLAUMET, P. MENIEL et A. RAPIN, Le sanctuaire celtique de Mirebeau-sur-Bèze, Actes du colloque de Chalon-sur-Saône, 6^e supt. *R.A.E.* 1985, 79-111.
4. H. SCHWAB, Cornaux-les-Sauges, in *Le passé du Seeland sous un jour nouveau, les niveaux des lacs du Jura*, Fribourg 1973, p. 59-71.
5. E. M. MARIEN, *Le trou de l'Ambre au bois de Wérimont-Éprave*. Musées royaux d'art et d'histoire. Bruxelles, 1970.
6. E. GUILLARD, Les fouilles du Creux Beurnichot. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 1934-1935, n° 18, p. 92-104.
7. On trouvera l'abondante bibliographie sur ce site dans J. M. DE NAVARRO, *The finds from the site of La Tène*, volume I, *Scabbards and the swords found in them*, London 1972. Bibliographie à laquelle il faut ajouter l'article capital de L. BERGER und M. JOOS, Zur Wasserführung der Zihl bei der Station La Tène, in *Festschrift Walter Drack*, Stäfa (Zürich) 1977, p. 68-76.

champ pour l'étude du culte. La caractéristique première de ce champ est qu'il se suffit à lui-même, autrement dit qu'il ne fait appel qu'aux matériaux issus de la seule approche archéologique. Cela ne signifie nullement qu'il n'ait besoin du concours de disciplines annexes (littérature ancienne, ethnologie, etc.) lors de l'analyse, mais simplement que c'est dans sa matière même qu'il cherche ses propres interprétations.

Ce champ qui regroupe un ensemble très étendu de découvertes dont on connaît la situation dans le temps et dans l'espace — permettant donc des analyses synchroniques ou évolutives — s'oppose à l'étude de la religion telle que nous l'avons héritée des archéologues du XIX^e siècle. En effet, cette dernière travaille aussi bien sur les témoignages littéraires, les sources iconographiques les plus variées (statuaire, monnaies, orfèvrerie) que sur les documents archéologiques, avec tous les écarts chronologiques, la disparité dans les origines géographiques de matériaux que cela suppose. Dans ce cas, il n'y a pas de champ d'étude à proprement parler, mais des corpus, sans lien les uns entre les autres, illimités, ouverts, même aux phantasmes personnels¹¹. Au contraire, le champ que nous entrevoyons est fermé, il ne comprend que des faits archéologiques que l'on peut qualifier de « culturels ».

LE FAIT ARCHÉOLOGIQUE CULTUEL

2. Qu'entend-on par là ? Le fait archéologique cultuel est un ensemble ou, si l'on n'avait crainte d'utiliser encore un terme trop galvaudé, l'on pourrait dire que c'est une structure. Par là, nous voulons signifier qu'il ne se limite jamais à un objet ou à un vestige (un bijou, une arme, une source ou un quelconque lieu de culte présumé), mais qu'au contraire c'est un ensemble où l'objet peut se trouver associé à d'autres objets ou à un contexte architectural ou à un site d'habitat plus vaste, et que ce sont les relations qu'entretiennent à l'intérieur de ce contexte les différents éléments qui permettent d'envisager là le résultat d'une pratique

culturelle, là la présence d'un lieu de culte.

Prenons un exemple. Une épée provenant du site de La Tène ne révèle rien par elle-même de la raison de son dépôt volontaire ou involontaire. Mais si l'on considère l'ensemble du dépôt de La Tène et plus précisément sa composition, on remarque que celui-ci présente un certain nombre de caractères (proportion élevée d'armes et plus particulièrement d'épées, nombre très limité d'objets en bronze, importance des éléments de harnachement, présence de types précis d'outils, etc.). Or ces caractères nous les retrouvons dans d'autres dépôts (Gournay, Ribemont, Mœuvres, Port, etc.) et il devient possible de parler de règles. Désormais ce n'est donc plus l'ensemble La Tène qu'il faut appréhender pour trouver une interprétation, mais bien l'ensemble de ces « dépôts à armes », même si par la suite nous serons certainement amené à mettre en évidence la particularité de chacun des dépôts correspondant peut-être à des significations culturelles différentes.

LE CONTEXTE MOBILIER. LES DÉPÔTS

3. Rarement, l'objet, à son seul aspect, permet de révéler l'origine culturelle de son enfouissement. Quels éléments nous permettent de voir dans un objet précis le fruit d'une offrande ? Comment le distinguer d'un trésor ? Même un objet qui porte les signes d'une utilisation anormale, en quelque sorte, peut difficilement être rattaché à une pratique culturelle : telle épée ployée sans contexte peut provenir d'un sanctuaire comme d'une sépulture et le sens de son dépôt dans l'un ou l'autre cas n'est pas le même. Un ensemble de vestiges en situation est pour nous autrement riche de signification.

Aussi convient-il, avant d'aborder le problème spécifique des os humains, de passer en revue les différents types de contexte dans lesquels ils figurent. Dans un premier temps, nous examinerons les dépôts, pour examiner ensuite les lieux de culte.

8. O. TSCHUMI, *Die Ur- und Frühgeschichtliche Fundstelle von Port im Amt Nidau*. Biel, 1940.

9. DE BONSTETTEN, *Notice sur les armes et chariots de guerre découverts à Tiefenau, près de Berne, en 1851*. Lausanne, 1852.

10. A. SALOMON, Le charnier gaulois de Mœuvres (Nord), *Bull. de la Soc. Préh. Franç.*, tome X, n° 5, 1913, p. 319-322.

On trouve également mention de la découverte dans J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine II*, troisième partie, Paris 1914, p. 1040.

11. Un exemple particulièrement contrastant, l'article de Michel ROUCHE « la violence des Gaulois », *L'Histoire* n° 30, janvier 1981, p. 38-45.

La notion de dépôt à l'Age du Fer est problématique et, à travers elle, on perçoit des questions fondamentales. Nous devons, en effet, entendre ce terme dans son sens le plus large et par là englober les dépôts traditionnels, du type cachette de l'Age du Bronze ainsi que des collections d'objets beaucoup plus importantes ne formant pas forcément un ensemble fermé, ni par leur position dans une structure, ni par leur localisation topographique. Ainsi les milliers d'objets provenant de la station de La Tène, sur une superficie de plusieurs hectares et sans contexte archéologique précis, doivent être, au moins dans un premier temps, considérés comme un dépôt si on veut en faire l'étude, même si par la suite nous serons amenés à distinguer plusieurs ensembles distincts par la chronologie mais aussi, peut-être, par la fonction.

Si l'on considère l'ensemble de ces découvertes spectaculaires où figurent ou non les os humains, il semble que l'on puisse définir quatre types de « dépôts ». Le premier type se situe dans la tradition des cachettes. Il comprend de véritables trésors composés de torques, de bracelets, de lingots et de monnaies en or. Citons quelques découvertes célèbres : Fenouillet, Tayac, Ertsfeld, Saint-Louis. Le deuxième type correspond aux trouvailles que nous avons déjà mentionnées (La Tène, Port, Gournay, Mœuvres, Ribemont). Les caractéristiques de ce second type sont les suivantes : très riche matériel (plus de 2 000 objets à Gournay et à La Tène), très forte proportion d'armes, présence d'ossements humains et animaux, enfin dispersion spatiale des vestiges. Le troisième type est proche du précédent puisqu'il regroupe des ensembles d'objets non précieux, en l'occurrence des produits utilitaires en fer (outils, pièces détachées et de rares armes). Mais il s'agit cette fois de véritables dépôts fermés, trouvés sous forme d'une masse compacte de matériel (le « Massenfund » de Tiefenau¹², le dépôt de la colline Sainte-Blandine à Vienne¹³, celui de Kolin (cf. note 15), etc. Enfin, il existe un quatrième type qui, comme le second, présente des éléments éparpillés dans l'espace, ce sont tous les ensembles monétaires dont une grande part

provient de *fana*.

On peut se demander si ces quatre types ont une même signification, autrement dit quelle est leur fonction parmi les trois que l'on attribue généralement aux dépôts, à savoir la thésaurisation, la pratique cultuelle ou le stockage d'une matière première destinée à la réutilisation. Pour le premier type, les trésors, une synthèse a été tentée récemment par A. Furger-Gunti¹⁴. Cet auteur montre que ces dépôts sont répartis sur l'ensemble de la zone celtique, de l'Irlande à la Hongrie et de la Cisalpine à la Belgique, qu'ils ont une composition stable (immanquablement on retrouve des torques ou bracelets en or associés à des monnaies du même métal). Étudiant plus précisément les monnaies qui occupent une place primordiale dans ce type de dépôt, le même auteur remarque que celles-ci sont le plus souvent étrangères au lieu de la découverte, et qu'elles paraissent avoir été sélectionnées non pas en fonction de leur caractère monétaire, mais plutôt en fonction de leur caractère esthétique, et de la présence sur l'une de leurs faces de symboles en rapport avec la mythologie. S'appuyant également sur la présence de grands torques qui lui paraissent être plus les attributs d'une divinité que des parures pour les humains, Furger-Gunti penche finalement pour une interprétation votive de ces ensembles.

En ce qui concerne le second type, l'hétérogénéité des découvertes et le flou entourant les fouilles ne permettent pas, à l'heure actuelle, la synthèse, même si les interprétations pour certains sites (comme La Tène) ont été fort nombreuses, mais aussi fort contradictoires. Par ailleurs, nous reviendrons ici longuement sur les problèmes que pose ce second type.

Le troisième type est lui aussi problématique, puisqu'il présente des sortes de bric-à-brac où l'on trouve les outils les plus divers, des armes, des pièces de harnachement, des instruments pour l'entretien du foyer, etc. A l'aspect de ces ensembles d'objets en fer, on ne peut pas dire que d'emblée un caractère votif se dégage, ni même un rapport avec une activité artisanale précise. Et la question que l'on peut se poser est la suivante : comment se fait-il que des objets aussi

12. O. TSCHUMI, Der Massenfund von der Tiefenau auf der Engelhalbinsel bei Bern, *Einundzwanzigster Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 1929, p. 131-148.

13. G. CHAPOTAT, *Vienne gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine*. Lyon, 1970.

14. A. FURGER-GUNTI, Der « Goldfund von Saint-Louis » bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde. *Zeitschrift für Schweiz. Archäologie und Kunstgeschichte*, bd 39, 1982, p. 1-47.

divers soient retrouvés groupés ? Là également, une étude récente de A. Rybova et K. Motykova¹⁵ a fait le point sur la question à propos de la trouvaille de Kolin. Les deux auteurs, après avoir évoqué toutes les découvertes du même type en Europe celtique, arrivent à la conclusion qu'il existe en Bohême un groupe de dépôts similaires, à caractère votif, et présentant un particularisme régional qui pourrait avoir des causes historiques. Malheureusement pour nous le raisonnement qui consiste à interpréter ces ensembles comme des offrandes fonctionne en quelque sorte comme une pétition de principe. En effet, le type Kolin est rapproché des trouvailles que nous avons classées ici dans notre second type que les deux auteurs sous-entendent être votives, hélas sans donner d'argument en ce sens. Il ressort néanmoins de cette étude qu'il existe un groupe de dépôts dont la composition par types d'objets est stable et juxtapose à parts égales quasiment des activités mais encore des domaines fort éloignés les uns des autres : l'armement, le travail du métal, le travail du bois, l'agriculture, le harnachement du cheval, l'instrumentum de la maison, etc. Affirmer, à partir de là, que nous avons affaire chaque fois au résultat d'une pratique culturelle, nous paraît prématuré pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'il convient de mieux préciser ce troisième type afin de ne pas intégrer des découvertes qui elles peuvent avoir un caractère artisanal, ce pourrait être le cas de Celles¹⁶. D'autre part, parce qu'il faudrait mieux définir la pratique rituelle elle-même : les objets, en effet, ne sont pas sacrifiés, ils ne sont pas forcément, en rapport avec un lieu de culte. S'agit-il donc d'offrandes liées à une divinité du feu ou des techniques ?

Les monnaies, composant le dernier type, ne nous posent pas ce genre de problème, quand elles sont trouvées en contexte. Chaque fois qu'un grand dépôt monétaire possède une origine topographique, on s'aperçoit qu'il est en rapport avec un lieu de culte. En ce cas sa fonction votive paraît évidente.

L'analyse de chacun des types révèle un caractère synchronique, en quelque sorte. Les trésors de parures et de monnaies en or tournent autour du III^e siècle, les grands dépôts d'armes paraissent plutôt propres au II^e siècle, les ensembles hétérogènes d'outils appartiennent

au I^{er} siècle, quant aux monnaies gauloises trouvées sur les *fana*, il faut les situer à la fin du I^{er} siècle. Il est donc tentant de voir à travers les quatre types une évolution dont on peut tracer les grandes lignes. Les objets en or, souvent richement ornés, présentent un aspect prestigieux qui les rapproche évidemment du mobilier des tombes princières. Il y a là une filiation évidente dans la richesse de la matière et des décors, même si les significations sociales sont différentes : des objets réservés à la parure de puissants humains sont désormais attribués à des divinités qui, peut-être, étaient censées protéger ce même groupe humain de privilégiés, à moins que ces objets précieux ne fussent le don de communautés entières. Les trouvailles d'armes et d'ossements sont à inscrire dans cette période de profondes mutations où l'on situe l'arrivée des Belges aux alentours du milieu du III^e siècle, période qui sera suivie par l'apparition et le développement des *oppida*. L'importance des armes dans ces dépôts indiquerait la place des valeurs guerrières, non plus individuelles, mais collectives et, par là, signifierait une certaine structuration de la société : des dépôts tels que celui de Gournay donnent une représentation à parts égales des trois grands groupes humains qu'on hésite à appeler déjà classes sociales : les guerriers à travers l'armement, les agriculteurs à travers les animaux, les prêtres à travers le lieu de culte et les pratiques sacrificielles. Le troisième type, par sa position dans le temps mais aussi par les objets qu'il livre, est à rapprocher évidemment du matériel des *oppida* dans leur phase d'expansion. Il est, en effet, significatif qu'au moment où sur les *oppida* l'artisanat se développe de manière indépendante et dans les activités les plus diverses nous retrouvons dans des dépôts les produits, tels des symboles, de ces nouvelles activités. Enfin, le dernier type qui n'est autre que la généralisation de l'offrande monétaire marque un aboutissement logique de cette évolution. La valeur marchande remplaçant tous les types d'offrandes précédents peut être considérée comme une sorte de décadence de la pratique votive.

Ce schéma est évidemment très grossier, il faut le considérer comme une hypothèse de travail. Il permet néanmoins d'atténuer les influences stérilisantes de notre classification en quatre types, dont la valeur

15. A. RYBOVA ET K. MOTYKOVA, Der Eisendepotfund der Latenezeit von Kolin, *Pamatky Archeologicke*, LXXIV, 1983, p. 96-174.

16. J.-P. GUILLAUMET, Le matériel du tumulus de Celles, in *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 189-211.

n'est qu'heuristique et devra être rapidement dépassée. En replaçant les découvertes, et notamment celles du second type qui sont « ouvertes » sur une échelle chronologique, on s'aperçoit, en effet, qu'elle peuvent regrouper des dépôts appartenant à différents types. Ainsi à Gournay, il y a un dépôt d'armes, l'apparition d'un dépôt d'outils, et un ensemble monétaire tardif. A Pommeroeul¹⁷, en Belgique, on pourrait avoir les vestiges squelettiques des quatre types, puisqu'on y a trouvé un torque en or, des épées, des outils et des monnaies de potin.

LES RELATIONS SPATIALES ENTRE LES OBJETS

4. Au cours de cet exposé, nous avons pu voir, ou tout au moins pressentir que les principaux problèmes dans ce genre d'étude provenaient des collections muséographiques qui ne sont rien d'autre que des ensembles parfois arbitraires d'objets sélectionnés et surtout sans origine topographique, c'est-à-dire sans lien les uns avec les autres. De même qu'il est quasi impossible de dire quoi que ce soit du mode d'inhumation d'un squelette dont on ne posséderait que les os rangés dans une boîte, de même ce serait une tentative désespérée que de vouloir connaître l'historique et les modes d'enfouissement des objets de La Tène alors que nous n'en possédons ni les relevés en plan ni la position stratigraphique. Si l'analyse des dépôts que nous venons d'évoquer, en déterminant un certain nombre de composantes, révèle un choix de signes, c'est-à-dire leur valeur paradigmatique, seule l'analyse des relations spatiales des vestiges peut nous restituer la dynamique de ces dépôts, ou en quelque sorte leur syntaxe, même si de ce langage nous n'arrivons pas exactement à saisir le sens.

A Gournay, qui demeure un modèle en la matière, le relevé a été effectué pour l'ensemble du fossé par niveaux espacés de 10 cm : les 5 000 objets provenant de cette structure sont ainsi représentés sur plus de 130 plans effectués au 1/10. L'analyse est loin d'avoir épuisé toutes les informations de ces documents. Si l'on met de côté les considérations stratigraphiques et

chronologiques qui sont pourtant loin d'être négligeables, leur principal enseignement tient à la répartition générale des vestiges. Le fossé qui forme un enclos rectangulaire avec une entrée située au milieu d'un grand côté présente trois zones de dépôt. La zone privilégiée est de très loin celle de l'entrée où sur 6 à 7 mètres de chaque côté du passage avait été entassée plus de la moitié du matériel. On trouve là la plupart des vertèbres cervicales humaines, la presque totalité des ossements de bœuf, la totalité de leurs crânes et des types d'objets particuliers, chaînes de ceinture, sorte de pointes de flèches, céramiques. Une seconde zone de dépôt privilégiée bien que de façon moins spectaculaire comprend les angles de l'enclos. Là se trouvent cantonnés tous les os de membres humains. En revanche, les portions de fossé comprises entre les angles sont des zones beaucoup plus indistinctes, là se situent les os de moutons, de porcs ainsi que les outils. A travers ce qu'on est bien forcé de considérer comme une topographie sacrée, chaque type de vestiges révèle un statut propre. Il est clair que l'homme, le cheval et le bœuf sont valorisés. Certaines alliances semblent exister entre l'homme et le bœuf, l'homme et le cheval, tandis que certains restes, ceux du porc et du mouton paraissent rejetés dans des espaces moins bien définis topographiquement. Une telle répartition n'aurait rien de très extraordinaire si elle ne concernait qu'un niveau (ce pourrait être alors une construction savante ou facétieuse), or nous la retrouvons répétée de niveau en niveau, c'est-à-dire correspondant à une période proche de deux siècles.

Ainsi, peu à peu, se font jour les indices d'une utilisation symbolique de l'espace qui inévitablement fait songer à celle que Leroi-Gourhan a mise en évidence pour les cavernes du paléolithique. Il est évident que l'étude du culte à l'Age du Fer doit s'orienter dans ce type de recherche, montrer l'usage de l'espace, la pratique des contrastes, des liaisons, des répétitions qui sont la matière même du rite.

LES LIEUX DE CULTE¹⁸

5. Dans notre approche du contexte des os humains,

17. G. DE BOE et F. HUBERT, Méthode et résultats du sauvetage archéologique de Pommeroeul, *Archeologia Belgica*, 207, 1978, p. 5 et sq.

18. Nous avons tenté deux essais de synthèse sur la question : J.-L. BRUNAU. Les sanctuaires celtiques et leurs dépôts, in *L'art celtique en Gaule*, Paris, 1983, p. 80-83. — *Id.*, Les sanctuaires indigènes : tradition, perduration. *Caesarodunum XIX*, 1984, p. 125-131.

nous venons de voir les dépôts, il nous reste à examiner les lieux de culte. Leur étude est, en réalité, des plus fécondes car c'est par l'étude de l'ensemble d'un lieu de culte qu'on peut mettre en évidence ou deviner plutôt que restituer des pratiques rituelles dont le dépôt est le résultat.

Le problème, dans un premier temps, est que le lieu de culte peut être n'importe quoi : arbre remarquable, source, pierre, cîme d'une montagne, sépulture, pièce à l'intérieur d'une habitation, etc. Aussi, il nous semble que c'est l'occasion de régler un faux problème. Si des pratiques rituelles peuvent avoir lieu dans des endroits fort divers, leur signification ne saurait être la même suivant qu'il s'agit de lieux aménagés ou non. Les premiers sont le siège d'un culte régulier et relevant d'un groupe, ou tout au moins d'une famille ou d'une personnalité importante, tandis que les seconds voient des pratiques rituelles, soit exceptionnelles, soit individuelles. Par définition, seuls les lieux de culte aménagés peuvent être objet d'étude. Non pas que les autres ne nous intéressent pas. Témoins de rites personnels de nature chamanistique ou magique, ils méritent comme tout acte humain l'attention des archéologues. Malheureusement la maigreur des vestiges qu'ils produisent ne permet pas de susciter cette attention encore moins de donner lieu à l'analyse. En effet, que restera-t-il pour les archéologues du futur du sacrifice d'un coq qu'accomplit aujourd'hui une famille népalaise, au pied de la pierre représentant l'ancêtre commun ? En revanche, la pagode située non loin de là, si elle s'écroule, laissera des vestiges de sa structure et peut-être fossilisera-t-elle les restes de sacrifices qui s'y dérouleront.

Le culte collectif est lié par essence à un lieu aménagé, soit naturellement (grotte, rivière), soit par l'homme (sanctuaire de plein air, temple, chapelle, autel, etc.). En définitive, c'est ce culte collectif qui est le véritable objectif de notre étude, dans la mesure où il est lié à l'état de la société, dans la mesure où il s'intègre à sa structure tout en en constituant l'un des maillons les plus importants.

Malheureusement, les lieux de culte de l'époque de

La Tène sont encore mal connus. D'une manière générale, on regroupe sous cette appellation deux groupes de structures, les *Viereckschanzen* et les *fana* qui ont livré un matériel laténien. Les deux posent problème. Les premiers, bien que présentant les caractéristiques d'un plan cohérent et d'une structure monumentale, donc certainement collective, ne livrent jamais les vestiges de pratiques sacrificielles : le matériel y est généralement fort pauvre. Il paraît donc difficile de considérer automatiquement ces structures comme des enceintes sacrées, d'autant que la plupart sont très tardives. Enfin il semble même que la dénomination extrêmement floue de *Viereckschanze* puisse recouvrir des structures différentes. L'enclos de Gournay pourrait, à cause de sa forme, être qualifié de cette façon, bien qu'il ne réponde pas aux critères définis par K. Schwarz¹⁹ en ce qui concerne les dimensions, la présence et la forme du vallum notamment. Cependant le caractère cultuel de l'enclos de Gournay est prouvé de façon beaucoup plus manifeste que celui de n'importe quelle *Viereckschanze*. Il est donc possible que ces dernières représentent un type très particulier de lieux culturels, à la fois tardifs et liés de très près à la structure des *oppida*. Ludwig Berger²⁰ avait astucieusement rapproché les *Viereckschanzen* de ces enceintes rectangulaires que nous décrit Poseidonios à propos du roi Luern et dans lesquelles se tenaient d'immenses banquets. Il n'est pas impossible que les *Viereckschanzen* aient ce caractère semi-cultuel, semi-profane.

Les *fana* posent le problème exactement inverse : on a les preuves du caractère cultuel du lieu, d'une part par la réimplantation à l'époque romaine d'un temple, d'autre part par la présence d'un matériel laténien sacrifié. Mais ce qui manque ce sont les structures laténiennes. Elles manquent en réalité parce qu'on les y a jamais cherchées, les archéologues ne reconnaissant pas toujours l'origine laténienne du matériel, et surtout ne s'imaginant pas qu'il pût y avoir à l'époque gauloise de véritable sanctuaire, structuré et marqué dans l'espace²¹. Depuis la découverte de Gournay, les choses ont bien changé : les *fana* livrant du matériel laténien se sont multipliés

19. K. SCHWARZ, Spätlatènezeitliche Viereckschanzen, keltische Kultplätze, *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, 1958, p. 203-214. — *Id.*, Zum Stand der Ausgrabungen in der spätkeltischen Viereckschanzen von Holzhausen, *Jahresbericht der Bayer. Bodendenkmalpflege*, 1962, p. 22-77.

20. L. BERGER, Poseidonios Fragment 18 : Ein Beitrag zur Deutung der spätkeltischen Viereckschanzen ? *Ur-Schweiz*, XXVII, 1963, 2/3, p. 26-28.

dans une grande partie de la France et surtout on recherche maintenant leurs structures.

A l'heure actuelle, on ne possède qu'un plan général pour ce type de sanctuaire, celui de Gournay. Nous n'évoquons pas ici ses différents aspects (présence de fosses, de temples successifs, partition générale de l'espace) qui nous entraîneraient trop loin. Cernons seulement son caractère essentiel, celui sans l'existence duquel il ne pourrait être qualifié de sanctuaire. Ce caractère c'est la clôture. Le sacré n'existe que par opposition au profane et cette opposition doit se traduire matériellement. Comme l'affirme L. Gernet²² « il est de la nature des lieux sacrés qu'ils soient limités ». A Gournay, la clôture est matérialisée par un double fossé, une forte palissade et un système d'entrée. Il ne s'agit donc plus seulement d'un simple marquage au sol de l'espace sacré comme c'est le cas pour les enclos funéraires, mais encore le lieu du sacré s'inscrit dans le paysage et, en volume, parmi les masses construites.

Ce caractère monumental du sanctuaire mérite qu'on l'examine, qu'on en tire les implications dans le cadre d'une étude de la société. L'apparition de ce type de structure est, en effet, un véritable phénomène historique qui va de pair avec un ensemble de phénomènes sociaux. Mal étudiés chez les Celtes à cause de l'indigence de nos connaissances, nous connaissons mieux ces derniers pour les civilisations antiques du monde méditerranéen. Max Weber²³ a fort bien montré quels étaient ces phénomènes et quelle était leur influence sur les structures religieuses. Il signale en parallèle de ces nouvelles formes religieuses l'émergence d'une catégorie d'hommes qui gère le sacré, l'apparition par conséquent d'un travail intellectuel reposant sur la séparation des travaux agricoles du reste de l'activité et se traduisant par l'apparition d'un artisanat indépendant et des métiers du commerce. D'une manière générale, il faut replacer ces nouvelles structures religieuses dans le mouvement de la société qui donne naissance à la ville. On ne s'étonnera donc pas que les sanctuaires du type Gournay et certaines *Viereckschanzen* soient en rapport avec des *oppida*, à

l'entrée ou quelquefois à l'intérieur desquels ils peuvent se trouver. La richesse de dépôts comme ceux de Gournay ou de La Tène, fruits d'actes collectifs, véritables stocks d'une richesse symbolique, montre encore, s'il est besoin, le lien qu'ils entretiennent avec cette structuration générale de la société, au caractère double, à la fois politique et religieux.

LES RESTES HUMAINS DANS LES SANCTUAIRES.

6. Ce cadre général étant brossé, il est possible d'aborder la question des os humains. Délicat problème s'il en est parce que l'intérêt, par goût du macabre peut-être, a tendance à se focaliser sur cette forme de sacrifice au détriment des autres, parce que l'enjeu est de taille : on en conclura que les Gaulois étaient ou non des barbares.

Ces os qui peuvent prêter le flanc à une interprétation en termes de sacrifice humain ont la caractéristique, assez banale si on réfléchit bien, de se trouver hors sépulture. Trois situations se présentent : les os proviennent d'un milieu culturel bien défini, ou, au contraire, ils ont été trouvés au sein de découvertes énigmatiques pour lesquelles aucune interprétation ne fait unanimité, ou encore ils sont issus d'un habitat.

Le premier cas pose le moins de problèmes : des os humains sont découverts parmi des restes animaux et des armes sacrifiées. La présomption est forte qu'à l'instar du matériel environnant ils soient le produit du sacrifice. Cependant cette présomption ne saurait avoir valeur de preuve : rien ne distingue les quelques os découverts sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze de séries similaires provenant d'habitats de la même époque. Il est clair que là où le contexte est en défaut, c'est au matériel d'apporter la preuve intrinsèque de son origine. C'est le cas du matériel de Gournay où sur une soixantaine d'ossements on trouve une vingtaine de cervicales dont une douzaine portent les traces de violents coups. Il nous semble que le simple examen de ces dernières par un ostéologue devrait per-

21. Il faut cependant mentionner l'exception que constitue la remarquable étude du sanctuaire de Libenice, même si quelques hypothèses sur l'interprétation religieuse paraissent contestables. A. RYBOVA et B. SOUDSKY, *Libenice, keltska svatyne ve strednich chechach*. Praha, 1962.

22. L. GERNET et A. BOULANGER, *Le génie grec dans la religion*. Col. « L'évolution de l'humanité », vol. 11, Paris, 1932.

23. Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft*. Cologne, Berlin, 1964, tome I.

mettre de savoir si la nuque recevant le coup était en position fléchie, autrement dit s'il s'agit d'une découpe à caractère plus ou moins violent sur un mort ou s'il s'agit de la décapitation d'un individu vivant. Si cette seconde hypothèse était à retenir, cela ne concernerait qu'une douzaine d'individus pour une période couvrant deux siècles. On serait loin alors des hécatomes ribemontoises.

Ribemont-sur-Ancre, bien que présentant un contexte assez comparable pose, en effet, un problème autrement plus complexe. L'on sait que des os humains y ont été découverts dans deux types de position. D'une part, on a retrouvé les restes des membres de près de deux cents individus empilés en une étrange construction (genre tas de bois) autour d'un poteau dont il demeurait le trou comblé d'os incinérés. D'autre part, à quelques mètres de là, ce sont des morceaux de squelettes de quatre à cinq individus qui gisaient dans une position inhabituelle : moitiés de cadavres encore en connexion, mais ne pouvant être assimilés à des restes de sépultures tronquées. Il est évidemment tentant de lier dans le temps ces deux ensembles proches dans l'espace et de faire de la seconde découverte l'étape préparatoire de la première : on aurait là des restes de sacrifiés oubliés et qui n'auraient pas connu le cheminement normal qui devait les conduire à cet empilement que nous avons décrit. L'hypothèse est séduisante, mais les objections sont nombreuses : les tronçons de cadavres, qu'ils aient été abandonnés volontairement ou involontairement, auraient dû être retrouvés en partie écrasés, corrodés par l'atmosphère et partiellement désarticulés. Leur bon état prouve, au contraire, qu'ils ont été recouverts pour être protégés et qu'il s'agit bien là d'un dépôt volontaire, si étrange qu'il puisse paraître. La présence d'une épée auprès d'une moitié de squelette plaide d'ailleurs en la faveur d'un acte volontaire. Il semble donc qu'on ne puisse pas, pour l'instant, mettre sur le même plan les deux ensembles et établir une relation entre eux. Les squelettes découpés, après examen ostéologique, révéleront peut-être une cause sacrificielle. Mais il est à craindre que les centaines d'ossements qui constituent l'étrange construction ne nous renseignent jamais sur la façon dont leurs propriétaires sont morts, puisque nous n'en possédons pas les vertèbres cervicales. Aussi, nous

semble-t-il extrêmement dangereux, à l'heure actuelle, de faire de ces 200 individus des sacrifiés.

A ce genre de découvertes il y a d'autres explications possibles. Nous en proposerons quelques-unes après avoir évoqué un certain nombre de découvertes énigmatiques où les os humains jouent un grand rôle.

DES DÉCOUVERTES ÉNIGMATIQUES

7. Ribemont, en effet, n'est pas un cas unique. A Mœuvres, dans le nord, on découvrit en 1913 un fossé contenant des os provenant également de 200 individus. Interprétée par Dechelette lui-même comme un charnier succédant à un combat, cette découverte posa immédiatement problème. Le médecin qui examina les os constata qu'il n'y avait que quelques types d'os représentés et que les vertèbres cervicales ne présentaient aucune trace de coup. L'existence d'un fossé, contenant également des armes en fer de La Tène moyenne, et surtout le fait qu'un certain nombre d'entre elles portent les mêmes types de coups que les armes de Gournay suffisent à rapprocher la découverte de Mœuvres de celles de Gournay et de Ribemont. Mais la question des os humains reste posée.

Le site de La Tène lui-même révéla un nombre important d'ossements humains, sans connexion anatomique les uns avec les autres. E. Vouga²⁴ parle même d'un entassement de crânes.

Les squelettes trouvés hors sépulture, dans une position anatomique non funéraire, portant parfois des traces de coups, ne subsistant quelquefois que sous forme de morceaux de squelettes ne sont pas rares. Signalons, sans nous attarder (chaque cas mériterait à lui seul une étude), quelques exemples. Au Trou de l'Ambre à Éprave, une trentaine de squelettes ont été mis au jour. La plupart portaient des traces de coups. La découverte fut interprétée comme le massacre d'une ou plusieurs familles réfugiées dans la grotte. Mais on s'étonne alors de voir que les vertèbres cervicales présentent le même type de découpe que celle des vertèbres de Gournay et que parmi les ossements figurait un matériel important, entier et quasiment d'allure funéraire ou votive. Une découverte

24. E. VOUGA, *Les Helvètes à La Tène*. Neuchâtel, 1885.

tout à fait similaire a été faite à Chenôves au « Creux Beurnichot », il s'agit là d'une douzaine de squelettes gisant pêle-mêle parmi un matériel abondant dont une trentaine de statères. Même interprétation des fouilleurs, mêmes interrogations de notre part. L'on pourrait également citer le pont de Cornaux qui suscite ces questions : pourquoi des armes (dont certaines paraissent sacrifiées), pourquoi des vases entiers, des ossements d'animaux se trouvent-ils au milieu de squelettes humains qui n'ont pas été entraînés par un flot assez puissant cependant pour faire s'écrouler le pont ? Enfin, il faudrait citer toutes les découvertes de squelettes déposés à l'intérieur de fosses et au milieu d'enclos présumés cultuels en Hongrie (Pakozd²⁵) ou Tchécoslovaquie (Liptovska Mara²⁶).

CULTUEL ET FUNÉRAIRE

8. Il est évidemment hors de question de vouloir réinterpréter chacune de ces découvertes. Nous voudrions plutôt, à ce propos, et ce sera là notre conclusion, réfléchir sur la notion de mort. Car il est clair que dans tous les cas évoqués c'est à la mort des individus que l'on se heurte, face à laquelle on répond par trois types de solutions ; sacrifice, combat, accident. Nous n'entrevoions jamais qu'une solution simple, directe, de cause à effet. Or les squelettes, les morceaux de squelettes, les os isolés ne sont pas seulement les témoins d'individus qui furent vivants et périrent de telle ou telle façon, ils peuvent également témoigner d'une utilisation postérieure à la mort, ou même d'une réutilisation de la mort.

On trouve couramment sur les habitats de La Tène des calottes ou des fragments de calottes crâniennes. Une explication très simple de cette présence peut être recherchée chez Diodore de Sicile qui nous explique que les Celtes clouaient les crânes de leurs ennemis au-dessus de leurs portes ou les gardaient dans des coffres. Si cette explication était à retenir, il s'agirait d'une réutilisation d'une partie du squelette sous forme de relique. Et cette seconde utilisation pourrait

expliquer la présence du vestige sur l'habitat et son absence de lien avec le moment de la mort qui a pu intervenir à plusieurs milliers de kilomètres de là dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Une autre forme de réutilisation à laquelle on ne pense pas toujours pour ce même type de vestiges est la conservation des restes d'ancêtres. Cette idée peut sembler à priori étrange à propos des Celtes. Cependant, on s'aperçoit que la plupart des peuples qui pratiquent la décapitation rituelle de l'ennemi tué, pratiquent également, en parallèle pourrait-on dire, la conservation du crâne de l'ancêtre, comme si après la mort les deux types de crânes se mettaient à sécréter la même vertu magique et apotropaïque²⁷.

Mais c'est la notion même de mort qu'il faut repenser. Au XX^e siècle, nous ne considérons plus celle-ci que sous son aspect biologique que l'avancement de la science moderne nous permet de connaître. La mort, c'est l'arrêt de l'irrigation sanguine notamment. Il n'en a pas toujours été ainsi et chez les peuples qui sont sans connaissance médicale, la mort n'est pas ce brusque arrêt que nous envisageons. Le mort garde longtemps aux yeux de ses proches quelque chose de vivant, il passe par de nombreux stades qui sont les pendents de la gestation, de la naissance et du développement corporel. Chez de nombreux peuples encore de nos jours, la mort est un long processus, le cadavre n'aboutit pas immédiatement dans une sépulture, il effectue différents séjours et lorsqu'il parvient dans le lieu où il est conservé définitivement il a pu perdre une partie de son intégralité²⁸. Il serait prématuré d'envisager de telles conceptions pour les Celtes, néanmoins ont peut être troublé par quelques faits. Les victimes sacrificielles animales du sanctuaire de Gournay ont connu un long parcours postmortem à travers des phases de pourrissement prolongé, de semi-enfouissement, d'exposition, le tout sur plusieurs années, ainsi que l'a fort bien montré Patrice Méniel²⁹. On peut se demander si les humains n'ont pas connu des pratiques similaires. On a déjà envisagé la possibilité de tables à exposition du mort³⁰, comme

25. E. PETRES, On celtic animal and human Sacrifices. *Acta archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, n° 24, 1972, p. 365-383.

26. K. PIETA, Die Höhensiedlung der Puchover Gruppe bei Liptovska Mara. *Archeologické Rozhledy* XXIII, 1971, p. 326-334.

27. J.-P. ROUX, *La mort chez les peuples altaïques anciens et médiévaux*, Paris, 1963.

28. R. GUIDIERI, *La route des morts*, Paris, 1980.

29. Cf. L'étude des ossements animaux, in J.-L. BRUNAUX, P. MENIEL et F. POPLIN, *Gournay I, op. cit.*

30. A Gournay notamment, une structure proche du sanctuaire pourrait être interprétée de cette façon, voir note précédente.

cela se faisait à l'époque archaïque en Grèce (prothésis) et encore de nos jours en Polynésie. Cette exposition qui prolongée provoque une désolidarisation des parties du cadavre, peut être une explication à la rareté des sépultures à l'époque de La Tène moyenne et à la présence d'un grand nombre d'ossements isolés sur les habitats, dans les rivières et dans les sanctuaires.

Car les sanctuaires ont pu avoir ce double caractère cultuel et funéraire, le culte se construisant sur une récupération constante de la mort. A Gournay, les bovidés qui représentent la plus grande part du bétail sacrifié ne sont que des vieilles bêtes hors d'usage. De même, les humains sacrifiés, si l'on en croit les sources littéraires étaient des prisonniers ou des sacrilèges,

c'est-à-dire des individus qui déjà étaient morts socialement. On peut donc se demander dans quelle mesure on ne récupérerait pas les restes de héros pour les faire figurer dans les sanctuaires, comme cela s'est fait chez de très nombreux peuples. De ce point de vue, l'étrange formule de M. Cadoux pour désigner la construction de Ribemont — il parle en effet d'ossuaire — pourrait prendre un nouveau sens.

Imaginons que dans quelques siècles, des archéologues du futur dégagent les vestiges de l'église où se trouvent déposées les reliques d'un saint Sébastien quelconque. Quelles hypothèses pourraient-ils construire pour expliquer la présence des os humains lardés de coups ?